

FICHE PROGRAMME

FORMATION (ref:INC3P)

MD

CONSEILS FORMATIONS

Rédiger ses permis feux

Apprenez à rédiger vos permis de travail par point chaud afin d'éviter les risques d'incendie

Description du service :

OBJECTIFS :

- Identifier les risques inhérents aux travaux par point chaud
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et de protection adaptées lors de travaux par points chauds

CONTENU :

- Les travaux concernés
- Le risque incendie associé
- Le contexte réglementaire
- La démarche du permis de feu
- La préparation
- La réalisation
- La surveillance
- Les moyens d'intervention
- Mise en situation de rédaction d'un permis de feu

Validation : À l'issue de la formation, chaque stagiaire réalisera un test d'évaluation théorique type QCM dont la réussite sanctionnera la délivrance d'une attestation individuelle de réussite à la formation.



500 € /
groupe

Public visé :

responsables d'établissements, service de sécurité incendie, acteurs de la prévention en entreprise, moyens généraux.

Prérequis : aucun

Durée de la formation : 3h30 (0.5 jours)



SUR SITE
CLIENT

Training available in English